

La filière forêt-bois

Une filière qui compte en Basse-Normandie



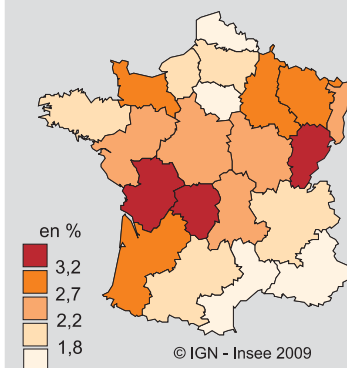
REPÈRES

- ✎ La filière forêt-bois emploie 14 510 personnes en Basse-Normandie.
- ✎ Malgré une faible surface boisée, la filière forêt-bois bas-normande est la sixième en France.
- ✎ La filière est en mutation. La première transformation du bois et la fabrication de meubles reculent. Le bois construction est en plein développement.
- ✎ La filière est constituée d'un grand nombre d'entreprises individuelles et de petites entreprises locales, très peu tournées vers l'exportation.
- ✎ Avant le déclenchement de la crise économique mondiale, la filière forêt-bois affichait une relative bonne santé.

En 2006, la filière forêt-bois emploie 14 510 personnes en Basse-Normandie. Même si la Basse-Normandie n'est pas fortement boisée, elle se classe sixième des régions de métropole pour sa filière forêt-bois, de la production à la commercialisation du bois en passant par les différentes étapes de sa transformation. Elle concentre 2,8 % des emplois de la région, la moyenne se situant à 1,9 %. Avec un chiffre d'affaires total estimé à plus de 2,1 milliards d'euros en 2007 et une valeur ajoutée estimée à 630 millions d'euros, cette filière a un poids économique qui se situe entre la métallurgie (540 millions de valeur ajoutée) et le secteur électronucléaire (860 millions d'euros de valeur ajoutée), deux poids lourds de l'industrie régionale.

Globalement, le nombre d'emplois dans la filière a baissé depuis le début des années quatre-vingt-dix, où il était estimé à 15 100. Constituée d'un ensemble d'activités plutôt traditionnelles, la filière forêt-bois ne ressemble ni à l'industrie ancienne, où l'emploi baisse beaucoup plus vite, ni aux nouvelles activités de services, où les effectifs augmentent. En fait, cette filière change bien plus que ne le laisse supposer la baisse somme toute modérée de l'emploi.

La part de la filière forêt-bois dans l'emploi total



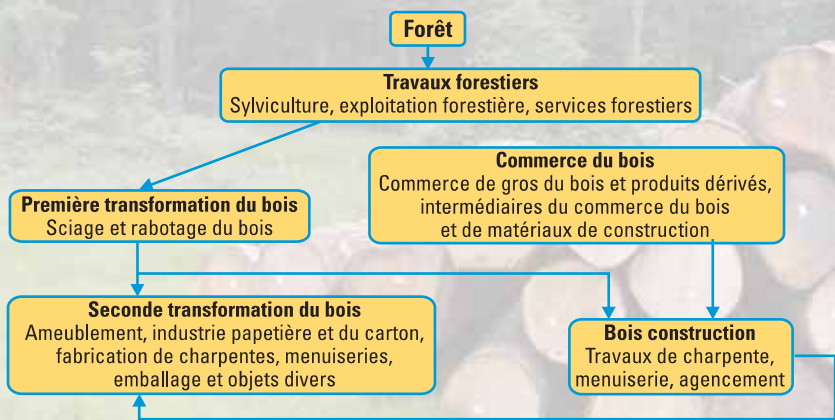
Moyenne des régions : 1,9 %

Source : Insee, RP 2006, exploitation complémentaire

Une filière en mutation

Au sein de la filière forêt-bois, le secteur de la **construction** mettant en œuvre le travail du bois est en effet en pleine expansion. L'emploi y est passé de 4 500 postes de travail en 1990, à 6 690 en 2006, soit 16 % de l'emploi total du secteur de la construction. Il est vrai que cette expansion concerne en partie des entreprises de la filière qui se sont diversifiées dans la menuiserie en matières plastiques.

La filière bois : un ensemble d'entreprises et d'établissements de secteurs d'activité différents



Note : les unités économiques (entreprises, établissements) sont retenues dans la filière forêt-bois en fonction de leur code APE (activité principale exercée)

trophes, où elles récoltent environ la moitié de leurs bois. 47% des volumes récoltés sont écocertifiés, une proportion en forte progression.

Dans la seconde transformation, la situation est très contrastée. L'emploi dans la **fabrication de charpentes et de menuiserie en bois**, secteur soutenu par la demande croissante dans le bâtiment, reste stable. Par contre, la **fabrication de meubles**, anciennement bien implantée en Basse-Normandie, a connu une sévère dégringolade, avec une perte de 1 350 emplois depuis 1990. Il en reste 1 610 en 2006. C'est la fabrication de meubles meublants qui en a le plus souffert, en raison de la concurrence étrangère. Sur ce créneau, seulement 200 artisans ou petites entreprises ont encore une activité en 2006, employant 500 salariés. La fabrication de mobilier de bureaux est aussi en repli, après une forte croissance dans les années quatre-vingt-dix. **L'industrie papetière et du carton**, quant à elle, se maintient avec un millier d'emplois, tout en épousant les oscillations de la conjoncture générale. Dernier maillon de la filière, **le commerce de gros** reste stable également, concentrant un peu plus de 500 emplois en 2006.

Les entreprises de la transformation du bois importent et exportent une partie de la matière première, contribuant à l'activité du port de Caen-Ouistreham et du port d'Honfleur qui à eux deux enregistrent un trafic de 218 000 tonnes de bois en 2009.

En 2007, la branche construction-bois réalise à elle-seule 43 % de la valeur ajoutée de la filière.

En amont, les situations sont diverses. Dans les **scieries**, la concentration de l'activité a conduit à des pertes d'emplois importantes mais avec une activité constante traduisant une hausse de la productivité. En vingt-cinq ans, le volume scié par emploi est passé de 250 m³ à 340 m³. Dans la **fabrication de panneaux et d'emballages en bois**, le repli date du début des années 2000, la tendance des années quatre-vingt-dix ayant été plutôt au maintien des effectifs, voire à leur crois-

sance dans certains établissements. Ce secteur repose sur de grosses entreprises où l'activité s'est fortement réduite (fermeture d'Isoroy à Saint-Pierre-sur-Dives en 2002, forte baisse d'activité chez Plysol à Lisieux).

En amont encore, **l'exploitation forestière et la sylviculture** concentrent seulement 800 emplois en 2006. L'emploi dans ces activités a crû dans les années quatre-vingt-dix, mais le recul des effectifs est sensible ces dernières années. Du fait de la modestie de la couverture forestière de la région, les entreprises bas-normandes développent aussi leur activité dans les régions limi-

Tableau de bord de la filière forêt-bois en Basse-Normandie

Secteur d'activité	Nombre d'établissements au 31 décembre 2007	Nombre d'emplois en 2006	Proportion d'emplois non salariés (%)	Evolution de l'emploi entre 1990 et 2006 (%)	Chiffre d'affaires en 2007 (millions d'euros)	Valeur ajoutée en 2007 (millions d'euros)	Investissements corporels en 2007 (millions d'euros)
Travaux forestiers	601	790	28	- 16	152	39	7
Travail du bois et fabrication d'objet divers en bois	253	3 180	7	- 22	426	117	16
<i>dont</i>							
<i>sciage, rabotage, imprégnation du bois</i>	87	650	12	- 55	107	28	6
<i>fabrication de charpentes et menuiseries en bois</i>	82	1 080	6	-	133	44	4
<i>fabrication de panneaux et emballages en bois</i>	33	1 190	4	8	173	39	6
Industrie papetière et du carton	32	1 830	0	- 13	566	118	8
Ameublement	494	1 610	26	- 46	166	60	5
<i>dont fabrication de meubles meublants</i>	218	710	29	- 58	61	23	2
Bois construction	1 745	6 590	23	46	673	268	20
<i>dont menuiserie bois et matières plastiques</i>	1 501	5 210	25	23	504	203	16
Commerce du bois	88	510	10	1	146	26	3
Ensemble de la filière forêt-bois	3 213	14 510	17	- 4	2 129	626	59

Note de lecture : Dans ce tableau, les chiffres d'affaires, valeurs ajoutées et investissements sont des estimations correspondant à l'activité des établissements de la filière forêt-bois sur le territoire bas-normand.

Ces estimations incluent l'activité en Basse-Normandie des entreprises non bas-normandes, et excluent l'activité hors de Basse-Normandie des entreprises bas-normandes.

Source : Insee - Clap, recensements de la population 1990 et 2006, Ficus



ZOOM

Un faible couvert forestier et une grande disparité départementale

Les bois et forêts de plus de 0,5 ha couvrent une surface de 170 000 ha en Basse-Normandie soit 1,1 % des forêts françaises. La Basse-Normandie se place en avant-dernière position pour son taux de boisement (9,6 %). 57 % des forêts se situent dans l'Orne (taux de boisement 16 %). La forêt s'est accrue de 18 000 ha entre 1990 et 2005.

81 % de la forêt est privée. 14 000 propriétaires possèdent 146 000 ha de forêt de plus de 1 ha, soit une surface moyenne de 10,4 ha plus élevée que la moyenne nationale (8,8 ha). 60 000 propriétaires possèdent moins de 1 ha de forêt. Ce morcellement est un handicap pour une gestion dynamique et la mobilisation du bois. Mais il est un gage de diversité dans les modes de gestion et favorise ainsi la biodiversité.

Les feuillus sont majoritairement représentés (77 % en surface, 79 % en volume). Le chêne est largement dominant (45 % du volume), suivi du hêtre (14 %) et du douglas (7 %, essence dont le volume a doublé en 10 ans). Avec 181 m³/ha de volume sur pied contre 161 m³/ha en moyenne nationale, les peuplements sont riches et productifs.

60 % des forêts de plus de 4 ha possèdent un document de gestion durable. 49 % des forêts sont écocertifiées.

Yves MARTIN, DRAAF Basse-Normandie



Emploi dans la filière forêt-bois

Espace	Emplois		dont (en %)						
	Nombre	%	Travaux forestiers	Première transformation	Industrie papetière et du carton	Ameublement	Bois construction	Commerce	Ensemble
Calvados	6 150	42,4	3,0	27,5	9,0	14,3	40,7	5,5	100,0
Manche	4 900	33,7	2,1	17,8	11,4	11,9	54,9	2,0	100,0
Orne	3 460	23,8	14,7	17,8	20,8	4,4	40,3	2,0	100,0
Basse-Normandie	14 510	100,0	5,5	21,9	12,6	11,1	45,4	3,5	100,0
Pôles urbains	4 780	33,0	3,2	21,5	14,0	11,7	42,2	7,4	100,0
Couronnes périurbaines	3 000	20,7	6,1	18,5	3,4	10,2	59,6	2,2	100,0
Pôles ruraux	2 580	17,8	4,8	22,4	36,6	6,8	28,0	1,5	100,0
Rural isolé	4 040	28,6	8,1	24,6	2,8	13,8	49,6	1,2	100,0

Source : Insee - recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Des activités fortement intégrées dans les territoires

La filière forêt-bois est constituée surtout de petites entreprises. Parmi les 3 040 en activité en 2007 en Basse-Normandie, 1 720 (57 %) sont des entreprises artisanales n'ayant aucun salarié. Les très petites entreprises employant entre un et neuf salariés sont au nombre de 1 030 (34 %). 260 petites entreprises (entre 10 et 99 salariés) concentrent la moitié de l'effectif salarié de la filière. Les entreprises de plus de cent salariés ayant une implantation en Basse-Normandie ne sont qu'une trentaine.

Parmi ces 3 040 entreprises, 151 seulement ont leur siège social à l'extérieur de la région. Ensemble, elles emploient moins de 20 % des salariés de la filière bas-normande. La plupart des entreprises ont, en plus de leur siège dans la région, une activité limitée à la région. De ce fait, la filière est fortement intégrée dans le territoire régional.

Du fait également de cette structure productive très particulière, l'emploi

non salarié compte pour une bonne part dans l'emploi total de la filière. Ainsi, aux côtés des 12 080 salariés de la filière, 2 430 travailleurs indépendants, artisans ou petits patrons vivent de la forêt et du bois. La part du travail non salarié est d'autant plus forte que les entreprises individuelles sont nombreuses dans la branche considérée. Ainsi, dans l'exploitation forestière, la sylviculture et l'ameublement, domaines de prédilection du travail indépendant, la proportion des emplois non salariés dépasse le quart. Dans la branche bois-construction, la part du travail non salarié est importante également (23 % des emplois). En revanche, la première transformation du bois, une activité industrielle même si les entreprises y restent de taille modeste, la part du travail non salarié chute à 7 %. Si la filière forêt-bois peut donc attirer des entrepreneurs individuels, il reste qu'y développer une activité avec succès dépend de la tendance générale dans la branche choisie. Ainsi, dans le bâtiment, le travail du bois continue d'apporter des opportunités d'installation, mais, dans l'ébénisterie et l'artisanat du meuble, le nombre de travailleurs indépendants n'en finit pas de baisser, l'espace se restreignant face à la fabrication standardisée et à la concurrence étrangère.



ZOOM

Une filière en relative bonne santé économique... avant la crise

En 2007, les entreprises bas-normandes de la filière, c'est-à-dire celles dont le siège social est situé en Basse-Normandie, affichaient des résultats économiques proches de ceux des entreprises françaises de la filière. S'il est trop tôt pour mesurer précisément l'impact de la crise économique sur ces entreprises, il apparaît d'ores et déjà que la filière française de la forêt et du bois a été fortement touchée par la contraction des échanges commerciaux. Les importations ont baissé, signal d'une baisse de l'activité domestique, et les exportations ont chuté encore plus, surtout dans les branches productrices de produits bruts ou peu transformés : pâtes à papier, placages, panneaux, bois ronds et sciages.

La filière bas-normande étant peu tournée vers l'exportation, à l'exception notable de quelques entreprises de commerce du bois et des scieries de chêne, il est possible que les entreprises bas-normandes s'en sortent mieux que leurs homologues métropolitaines. En tout état de cause, avant le déclenchement de la crise, elles jouissaient d'une relative bonne santé, affichant globalement un bénéfice net comptable de l'ordre de 5 % du chiffre d'affaires total.



ZOOM

A chaque département sa spécialité

Département le plus boisé, l'Orne concentre presque les deux tiers des emplois de la branche des travaux forestiers, ainsi que l'essentiel des scieries et des fabricants de palettes. L'industrie papetière et du carton est également bien implantée dans ce département. Dans la Manche, c'est le bois-construction qui domine. Le Calvados concentre quant à lui les deux tiers des emplois du commerce du bois, et plus de la moitié des emplois dans le travail du bois (panneaux, emballages légers...), en raison de l'implantation sur son territoire des plus grandes entreprises de ces secteurs : *Cibem* (emballages), *Ply-sorol* et *Clips* (panneaux de bois).

Presque un emploi sur deux est situé dans l'espace rural. Comme d'autres industries traditionnelles, l'industrie papetière et du carton contribue notablement au maintien d'activités industrielles dans les pôles d'emploi ruraux bas-normands.

Les enjeux du développement durable

Grâce à ses qualités environnementales et à l'évolution des technologies, le bois est de plus en plus utilisé dans la construction. De plus, en tant que source d'énergie, le bois a vu sa consommation dans les chaufferies collectives passer de 0,3 à 7,2 tep (tonnes équivalent pétrole) pour 1 000 habitants entre 1995 et 2008. A ce titre, la Basse Normandie est l'une des régions françaises les plus dynamiques en matière de bois-énergie. L'écocertification qui permet de garantir une gestion durable des forêts est également un enjeu. Avec 49 % de sa surface forestière écocertifiée, la Normandie est au dessus de la moyenne nationale qui est de 30 %.

Michel MOISAN
Insee

Sandrine BOUDIER
Professions Bois



DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle
14052 CAEN CEDEX 4
Tél. : 02.31.15.11.00
Fax : 02.31.15.11.80

www.insee.fr/basse-normandie

Directeur Régional :
Michel GUILLEMET

Service études et diffusion :
Julien BECHTEL

Rédacteur en Chef :
Didier BERTHELOT

Composition PAO :
Marie-Isabelle LARDET, Françoise LEROND

Crédit photos :
Comité régional du tourisme ; Chambre régionale d'agriculture ; Comité départemental du tourisme de la Manche ; Professions Bois

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02.31.15.11.14

© INSEE 2010